



Un policier agresse des membres de l'Observatoire des Libertés publiques

Au cours de la manifestation parisienne du 1^{er} mai, alors que des mouvements injustifiés des forces de l'ordre suscitaient de vives tensions au sein du cortège syndical, un policier a violemment percuté et jeté au sol un membre de l'Observatoire parisien des Libertés publiques, créé par la fédération de Paris de la Ligue des droits de l'Homme et la section parisienne du Syndicat des Avocats de France.

Ce membre de la BRAV (brigade de répression des actes violents) voulait empêcher cet observateur de filmer et ainsi de mener sa mission d'observation et de témoignage sur les pratiques policières.

Le Syndicat national des journalistes CGT condamne fermement cet acte illégal commis par un représentant des forces de l'ordre.

Cette agression constitue une preuve supplémentaire de la dérive autoritaire du gouvernement que notre syndicat, comme l'ensemble des organisations membres de la coordination #StopLoiSécuritéGlobale, dénonce depuis plusieurs mois.

Cette loi ouvre la voie à la multiplication d'actions policières du même type, visant à empêcher les citoyens, comme les journalistes, de témoigner des exactions policières commises contre le droit d'expression qu'est la manifestation.

Le SNJ-CGT demande que soit condamnée par le ministère de l'Intérieur cette agression caractérisée et filmée ([voir ici](#)) !

Il exige la protection des observateur.ice.s indépendant.e.s, consacrée par le droit international et européen. Dans une décision du 9 juillet 2020, le défenseur des droits a recommandé que la même vigilance soit portée aux observateur.ice.s identifiables et issu.e.s de la société civile qu'aux journalistes.

Le SNJ-CGT continuera, au sein de la coordination #StopLoiSécuritéGlobale, son combat contre les propositions législatives visant à nuire à l'information et au débat sur les pratiques policières et leurs dérives.

Montreuil, le 4 mai 2021.